



# EDEC de la Construction en Normandie 2022 / 2025

## Accompagnements thématiques

*ACCORD CADRE EDEC de la Construction 2021 / 2027  
Signé par l'Etat et la Profession de la Construction en Normandie*

Au vu des besoins croissants des entreprises de la Construction d'être accompagnées par des « experts » dans l'analyse et la mise en œuvre d'actions sur certaines thématiques, l'Etat a décidé d'accorder des financements sur les axes suivants :

- La Transition Numérique
- La Transition Environnementale
- Les stratégies de Développement

## ACCOMPAGNEMENT THEMATIQUE

### « TRANSITION NUMERIQUE »

#### OBJECTIFS ET CONTENU DE L'ACTION

**CONSTRUCTYS accompagne, depuis plusieurs années, les entreprises de la Construction dans le cadre du dispositif « Diagnostic et Accompagnement Numérique ».** Il s'agit d'une prestation sur-mesure qui permet d'aider les entreprises à identifier leurs besoins par la mise en œuvre de solutions concrètes, éprouvées et adaptées en matière de gestion des compétences (GPEC) en lien avec la transition numérique. Ce dispositif est **très orienté sur la compétence et l'organisation interne.**

**Cependant, il a été observé que les entreprises ont souvent besoin d'aller au-delà et de bénéficier de l'accompagnement d'un consultant expert au niveau de la dimension « technique » du projet de transition technologique : Quelles solutions numériques ? Quels logiciels seraient les plus adaptés au projet stratégique de l'entreprise, à ses besoins et à ses objectifs ?**

Ces 2 dispositifs seraient ainsi complémentaires et permettraient de proposer un accompagnement personnalisé pouvant répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les entreprises de la Construction.

# ACCOMPAGNEMENT THEMATIQUE

## « TRANSITION ENVIRONNEMENTALE »

### OBJECTIFS ET CONTENU DE L'ACTION

Les entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et du Négoce de Matériaux de la Construction sont sensibilisées aux enjeux environnementaux et une partie assez conséquente d'entre elles a mis en place, dans le précédent ADEC 2021-2022, des actions de formation en lien avec cette thématique :

- Formations techniques sur des équipements faisant appel à des énergies renouvelables (pompes à chaleur, panneaux solaires ...),
- Formations de sensibilisation des salariés à la notion de Développement Durable,
- Formations sur la gestion des déchets,
- Formations à l'éco-conduite,
- Formations sur les réglementations thermiques,
- .....

Cependant, pour répondre aux grands défis du monde de demain, il est nécessaire d'aller au-delà de simples mises en place de formations pour développer les compétences des salariés dans un domaine très précis et parfois cloisonné. Les entreprises doivent opérer une **transformation en profondeur de leurs pratiques, de leurs process, de l'utilisation des ressources, de leurs stratégies**. Pour être efficace et à la hauteur des enjeux, il est primordial de raisonner d'une façon globale.

L'objectif est d'apporter l'expertise d'un spécialiste du développement durable et de la transition environnementale afin que des entreprises normandes de la Construction puissent amorcer ou finaliser leur « transition verte » et faire en sorte que les enjeux écologiques soient totalement intégrés dans la gestion de leur entreprise.

En fonction de leur degré de « maturité » sur le sujet, les entreprises qui souhaiteront profiter de cet accompagnement pour enclencher une **démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)**, avec ou sans label, seront également éligibles à ce dispositif.

## ACCOMPAGNEMENT THEMATIQUE

### « STRATEGIE / DEVELOPPEMENT »

#### OBJECTIFS ET CONTENU DE L'ACTION

Au vu de ces éléments structurels et conjoncturels, les entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et du Négoce de Matériaux de la Construction ont besoin d'être accompagnées dans leurs réflexions stratégiques et de développement de leur activité. C'est parfois une question de survie des entreprises et de pérennité des emplois.

L'objectif sera d'apporter le concours d'un expert afin que des entreprises normandes de la Construction puisse être accompagnées dans leur réflexion stratégique. Les domaines pourront être divers et variés, mais toujours en lien avec la stratégie de l'entreprise. Voici quelques exemples de thématiques pouvant faire l'objet d'un accompagnement, en fonction des besoins identifiés (liste non exhaustive) :

- Réorienter sa stratégie, s'ouvrir à de nouveaux marchés
- Redéfinir sa politique commerciale, renforcer sa force commerciale
- Retravailler l'image de marque de son entreprise
- Renforcer la cohésion des collaborateurs autour d'un projet d'entreprise innovant et / ou dynamisant
- Amorcer une démarche qualité, améliorer les process pour gagner en rentabilité
- ...

\*\*\*\*\*

#### FINANCEMENT DES ACCOMPAGNEMENTS THEMATIQUES

Le financement de l'Etat sera limité à 50 % de la prestation du consultant.

#### PUBLICS VISES

Les entreprises normandes relevant des branches du Bâtiment, des Travaux Publics et du Négoce des Matériaux de la Construction sont éligibles à ce projet.

Le co-financement de ces accompagnements thématiques sera **prioritairement mobilisé vers les entreprises de moins de 50 salariés**, conformément à l'accord-cadre. L'accès aux fonds EDEC n'est toutefois pas exclu pour des entreprises de plus de 50 salariés, dès lors que les projets de ces entreprises entrent dans les cibles prioritaires de l'EDEC.

L'objectif est de faire en sorte **que 75 % des entreprises bénéficiaires soient des entreprises de moins de 50 salariés.**

### PERIODES DE REALISATION

Les prestations devront obligatoirement se réaliser sur la période suivante : **du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2025.**

### REFERENCEMENT DES PRESTATAIRES

Afin de proposer un accompagnement de qualité, **CONSTRUCTYS Normandie se chargera de référencer des consultants qui devront justifier d'une forte expertise dans le domaine visé (numérique, environnementale, stratégies de développement), ainsi qu'une bonne connaissance du secteur de la Construction.** Le référencement des consultants se fera à partir de critères objectifs. Lorsqu'une entreprise manifestera son souhait de bénéficier de cet accompagnement, le Conseiller Emploi Compétences lui transmettra la liste des consultants ayant fait l'objet d'un référencement par Constructys Normandie.

Ce référencement des consultants experts ne sera pas figé. Un nouveau consultant qui répondrait aux critères définis par CONSTRUCTYS pourra intégrer ce dispositif et permettre à l'entreprise de bénéficier d'une prise en charge financière.